

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Continuité de l'aménagement de l'itinéraire cyclable de la vallée de la Largue sur la commune de Pfterterhouse jusqu'à la frontière Suisse.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil départemental du Haut-Rhin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame la Présidente

RCS / SIRET

2 2 6 8 0 0 0 1 9 0 0 0 1 1

Forme juridique collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6 c	Piste cyclable d'une longueur d'environ 3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objet de l'opération est la continuité de l'aménagement de l'itinéraire cyclable de la vallée de la Largue sur la commune de Pfterterhouse. Il permettra d'assurer à terme une liaison cyclable entre la gare Suisse de Bonfol et l' Eurovéloroute n°6.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'aménager un itinéraire cyclable pour VTC en utilisant des chemins ruraux existants de façon à limiter le coût global et les impacts sur l'environnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux envisagés sont les suivants :

- 230 ml de chemins existants trop étroits à revêtir et reprofiler avec renforcement de la couche de fondation + élargissement sur 40cm. (Tronçon n°1)
- 620 ml de voirie communale existante en enrobé à conserver. (Tronçons n°2 et n°3)
- 520 ml de chemins existants d'emprise suffisante à revêtir et reprofiler avec renforcement de la couche de fondation. (Tronçons n°4, n°5 et n°7)
- 1630 ml de voie verte à créer (structure inexistante à adapter aux cycles et résistante aux grumiers). (Tronçons n°6, n°8 et n°9)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Entretien de cet Itinéraire cyclable (fauchage, comblement de surface, assurer l'évacuation de l'eau sur le côté , ...) sera pris en charge par la commune de Pfetterhouse.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Cet aménagement d'un linéaire total d'environ 3 000 ml, se décompose comme suit :	
- Chemin communal existant à élargir, renforcer et revêtir (raccordement à IC existant)	230 m environ
- Traversée d'agglomération (lotissement et voirie en enrobé)	620 m environ
- Chemins communaux existants à renforcer et revêtir sur une emprise de 3,00m	520 m environ
- Voie verte à créer sur parcelles agricoles privées le long de la RD41	250 m environ
- Voie verte à créer sur chemin et sentier en forêt communale	1380 m environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemins ruraux du ban communal
de Pfetterhouse.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 7 ° 16 ' 94 " 74 Lat. 47 ° 50 ' 59 " 56

Point d'arrivée :

Long. 7 ° 17 ' 13 " 74 Lat. 47 ° 48 ' 95 " 19

Communes traversées :

"Point de départ" : VV n°14 "La Larguaise"

"Point d'arrivée" : Frontière Suisse côté commune de Bonfol

Ban communal de Pfetterhouse

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est à noter : Le kilomètre zéro est le point de départ de la ligne de front établie durant la 1ère Guerre Mondiale. Il se situe à l'actuelle frontière franco-suisse, au lieu-dit Le Largin, où l'on trouve la borne frontière n°111 considérée comme le point zéro du front Ouest de la Grande Guerre. Le sentier permet de découvrir les vestiges variés des trois fronts (18 points de visite): le français, le suisse et l'allemand.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones à dominante humide CIGAL 2008 (Forêts, fourrés et boisements linéaires humides à proximité), mais hors du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Largue approuvé par arrêté préfectoral en date du 24 septembre 1999.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de PFETTERHOUSE exploite en régie directe 2 champs de captage : - Les émergences du Largwal (170 m3/jour) - Le puits « Grosse Noden » (240 m3/jour) Ces 2 captages sont au-delà d'un périmètre de protection éloigné (PPE)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est à proximité des Sites d'intérêt communautaire, les plus proches sont : - Natura 2000 (SIC) FR 4201811 (Haut-Rhin) : Région des étangs à env. 1 km - Natura 2000 (SIC) FR 4202001 (Haut-Rhin) : Vallée de la Largue à env. 1,300 kms
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux naturels nécessaires à l'aménagement de l'itinéraire ne proviendront pas du site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'itinéraire emprunte des chemins ou sentiers existants sans impacter le milieu naturel, et une zone boisée sur environ 150 m (cf. dossier photographique annexé - tronçon n°8).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'itinéraire emprunte des chemins ou sentiers existants sans impacter le milieu naturel, et une zone boisée sur environ 150 m (cf. dossier photographique annexé - tronçon n°8).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Parcelles agricoles privées longeant la RD41 nécessitant un rachat foncier sur 250 ml sur une emprise de 4,00m (env. 1000m ²) - Linéaire Forestier longeant la RD41 sur 150 ml sur une emprise de 4,00m (env. 600m ²)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sismicité : zone sismique II (sismicité moyenne)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mouvement de terrain : La commune de PFETTERHOUSE ne figure pas dans le Plan de Prévention des Risques (PPR) des vallées de la Largues et du Traubach, mais le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) signale le phénomène de glissements de terrain qui se manifeste par le déplacement de sols le long d'une pente.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'attirer un trafic supplémentaire de piétons et davantage de cyclistes sur cet itinéraire. Il permettra d'assurer à terme une liaison cyclable entre la gare Suisse de Bonfol et l' Eurovéloroute n°6.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Seule la phase travaux impacte cette rubrique (opération de compactage)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Seule la phase travaux impacte cette rubrique (circulation des engins de chantier)</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Seule la phase travaux impacte cette rubrique (opération de compactage)</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seule la phase travaux impacte cette rubrique : gaz d'échappement, poussières (circulation des engins de chantier)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déblais seront inertes et soit évacués ou soit réutilisés pour des remises à niveau de l'accotement.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule la phase travaux impacte cette rubrique (chemins provisoirement barrés, ...), accès à la propriété maintenu.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

L'objet de l'opération est la continuité de l'aménagement de l'itinéraire cyclable de la vallée de la Largue sur la commune de Pfetterhouse. Il permettra d'assurer à terme une liaison cyclable entre la gare Suisse de Bonfol et l' Eurovéloroute n°6.

Définition du projet Suisse : environ 350 ml de création d'aménagement cyclable entre Bonfol et la frontière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Emploi de matériaux recyclés
- Ravitaillement et parcage des engins de chantier en fin de journée hors des milieux naturels
- Réduction des vitesses des engins de chantier pour limiter les émissions (poussières, gaz d'échappement, ...)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature du projet, de l'absence d'enjeux et d'impact potentiel, le projet pourrait être exempté d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Colmar le, 27/03/2019

Signature

Le Directeur des Routes


Alain CORNIER

